



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 février 2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Madame Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 janvier 2017.

Présents : Mmes Marie-Claude LADANNE, Valérie CHARLES, Nadège FOSSE, Jeanne-Marie LEGOFFE et MM. Jean BORELLO, Daniel GAURIAT, Patrick JACQ, Michel BLIN.

Procuration : Monsieur Jérémie DUPIN à Madame Annie RADUGET et Monsieur Nicolas MALIN à Madame Nadège FOSSE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie CHARLES

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance et signé par les membres présents du Conseil.

- **A l'unanimité,**

- adopte les travaux d'aménagement de la salle polyvalente de la commune,
- sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2017,
- arrête les modalités de financement,
- autorise le Maire à faire le nécessaire.

- **Approuve, à l'unanimité,** la participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires de Lunery pour l'année scolaire 2015/2016 soit 1 752 €.

- **Approuve, à l'unanimité,** la participation aux frais de mise en œuvre des activités périscolaires des écoles primaires de Lunery pour l'année scolaire 2016/2017 soit 1 000 €.

- **Donne son accord, à l'unanimité,** pour le renouvellement de la convention 2017 avec la SPA Cher. Le montant de la redevance est de 97,50 €.

- **Subventions acceptées, à l'unanimité, à savoir :**

CCAS LAPAN	1 000 €
ALCS LAPAN	300 €
Sapeurs Pompiers de Châteauneuf	50 €
Sapeurs Pompiers de Lunery	50 €
Accès aux droits Conseil départemental	30 €
Facilavie	50 €
Ecole d'Arçay	100 €
Secours Populaire	50 €
Fondation du patrimoine	55 €
Mission locale	50 €
AMD Aide au maintien à domicile des personnes âgées Canton de Charôt	50 €
Subventions diverses	200 €
US Florentaise Cyclisme (tour du canton)	50 €

Informations :

- **Nouvelles modalités de traitement des Cartes Nationales d'Identité**

Le recueil des demandes de cartes nationales d'identité s'effectuera à partir du 2 mars 2017, auprès des seules mairies équipées de dispositifs de recueil (DR). Les demandes de cartes nationales d'identité ne pourront donc plus être prises en compte à la mairie de Lapan.

- **Course Cycliste du canton de Trouy**

Organisée par US Florentaise Cyclisme aura lieu le 13 Mai 2017 et passera sur notre commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.